

### **Clause N°1 : Objet**

Les présentes constituent les Conditions générales de vente de la SAS LYON DRONE SERVICE et s'appliquent à toutes les prestations de services réalisées ou sous-traitées par la SASu LYON DRONE SERVICE au capital de 10 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 81205015100024, dont le siège social est situé : 73 chemin Pierre Vallin 38110 La Chapelle de la Tour

### **Clause N° 2 : Champ d'application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous les produits et services vendus par LYON DRONE SERVICE. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre LYON DRONE SERVICE et ses CLIENTS en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison. Aucune dérogation aux présentes conditions générales de vente ne pourra être admise sans accord express et préalable de LYON DRONE SERVICE. Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par le CLIENT, dans ses propres conditions générales d'achat ou dans tout autre document, sera inopposable à LYON DRONE SERVICE, quel que soit le moment où elle aurait pu être portée à sa connaissance.

### **Clause N° 3 : Commandes**

Tout bon de commande faisant état de l'accord du CLIENT ou tout devis portant la mention « bon pour accord », ou encore tout document faisant état d'une commande auprès de LYON DRONE SERVICE sera réputée ferme et définitive dès leur réception par LYON DRONE SERVICE.

### **Clause N° 4 : Prix**

Les prix des prestations de LYON DRONE SERVICE sont ceux en vigueur au jour de la commande par le CLIENT. Les prix indiqués dans l'acceptation de la commande s'entendent en euros, hors taxes, les frais de livraison, de port, d'emballages et d'assurances compris. Les prix sont calculés nets et sans escompte. Les prix sont calculés en fonction du taux de change en vigueur et des taxes connues lors de la commande. Les prix sont susceptibles de varier conformément aux modalités légalement autorisées en fonction des changements de taux intervenus avant la date de livraison. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du CLIENT, qui déclare en faire son affaire.

### **Clause N° 5 : Modalités de paiement**

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par virement bancaire,
- soit par chèque bancaire,
- soit en numéraire.

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Les modalités et délais de paiement sont celles stipulées sur le devis dans la case modalités de paiement et dans tous les cas ne peuvent excéder 30 jours après réception de la facture.

### **Clause N° 6 : Défaut de paiement et pénalités de retards de paiement par le CLIENT**

En cas de défaut de paiement total ou partiel des prestations livrées au jour de la réception, Toute somme non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit une pénalité de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal de l'année en cours (Loi 2008-776 du 04 août 2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire de cinquante euros (50€) pour frais de recouvrement (Décret 2012-1115 du 02 octobre 2012) sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises ou de la prestation.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Dans le cas où la société LYON DRONE SERVICE devrait faire appel à un tiers pour récupérer une créance, des frais de recouvrement seront imputés au mauvais payeur.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée (La clause pénale prévoit des frais de l'ordre de quinze pourcent (15%) du montant TTC de la créance, avec un minimum forfaitaire de trois cent euros (300€) par créance).

### **Clause N° 7 : Réserve de propriété**

LYON DRONE SERVICE se réserve l'entière propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix de vente et des intérêts de retard éventuels. Dans le cas d'une vente à crédit, LYON DRONE SERVICE se réserve le droit de reprendre les produits livrés si le paiement intégral n'est pas intervenu à l'échéance fixée dans les conditions de crédit. En cas de non-paiement, LYON DRONE SERVICE peut exiger la restitution des biens aux frais et aux risques du CLIENT. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au CLIENT, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'il pourrait occasionner.

### **Clause N° 8 : Propriété et transfert des risques**

#### • 8-1) Transfert des risques

LYON DRONE SERVICE se réserve la propriété du projet ou autres produits originaux désignés sur ses documents commerciaux jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Toutefois les risques sont transférés au CLIENT dès la livraison des produits ou l'achèvement d'une prestation de service.

#### • 8-2) Propriété intellectuelle et droits d'auteur

Les prises de vue de LYON DRONE SERVICE sont des œuvres originales protégées par la législation sur la propriété intellectuelle. L'acquisition des images de LYON DRONE SERVICE sur support graphique ou numérique, n'entraîne pas transfert au profit de l'acquéreur des droits exclusifs de propriété qui y sont attachés ; leur utilisation est strictement limitée à l'usage privé de l'acquéreur.

- Droits d'auteur : sauf spécification contraire, l'ensemble des photographies, films produits par LYON DRONE SERVICE sont soumis aux lois 57-298 du 11 mars 1957 concernant la propriété artistique et 85-660 du 3 juillet 1985 sur les droits d'auteurs.

- Droits de reproduction : toute reproduction par quelque procédé que ce soit des images ou réalisations de LYON DRONE SERVICE est interdite sans l'achat préalable des droits de reproduction correspondants.

Les droits sont commercialisés avec le fichier numérique de l'image pour un usage tel que défini par le CLIENT qui mentionne lors de la commande le format, le support et le nombre d'exemplaires diffusés. La cession des droits sur une image ou une réalisation n'inclue aucun caractère d'exclusivité sauf mention expresse et, en aucun cas la possibilité de cession d'une copie du fichier à des tiers à titre gratuit ou onéreux. La cession de droits n'est acquise par le CLIENT que sous réserve du parfait paiement de ceux-ci et d'une utilisation conforme des images ou réalisations à l'usage défini lors de la commande. LYON DRONE SERVICE ainsi que les auteurs respectifs des images se réservent le droit de refuser toutes utilisations des vues dans un autre but que privé, sauf mentions contraires. Ainsi, LYON DRONE SERVICE et l'auteur des images cèdent leurs droits d'auteurs pour la diffusion du projet en cours, mais restent détenteurs des droits d'auteurs pour toutes utilisations exceptionnelles dans un autre projet de ces images et doivent être tenus informés des éventuelles tractations pour la réutilisation des mêmes images au sein d'autres productions, pour lesquelles les parties, AIR-SOL PRODUCTIONS / LES AUTEURS, percevront des droits d'auteurs NÉGOCIABLES À CHAQUE RÉUTILISATION.

Toute utilisation contraire aux clauses supra des images ou réalisations de LYON DRONE SERVICE sans accord préalable donnera lieu à une facturation minimale de 5 fois la valeur des droits correspondants. Afin de pouvoir justifier de la propriété de ses images ou réalisations, LYON DRONE SERVICE conservera une copie numérique dans le format original dès la fin des opérations de prises de vues. En cas de doute sur les droits d'utilisation des vues, toute précision peut être obtenue par mail à l'adresse suivante : [contact@lyon-drone-service.fr](mailto:contact@lyon-drone-service.fr)

### **Clause N° 9 : Litige ou réclamations**

Tout litige ou réclamation, devra être communiqué par le CLIENT par lettre AR à la société LYON DRONE SERVICE dans un délai de 10 jours.

Aucune réclamation ou litige ne pourra être prise en compte passé un délai de 10 jours à compter de la date de réalisation d'une prestation ou de livraison des marchandises ou des fichiers numériques.

**Clause N° 10 : Modification de la commande – Annulation ou report des prestations de prises de vue et travail aérien**

La ou les date (s) retenue (s) pour les prestations sont convenues d'un commun accord entre LYON DRONE SERVICE et le CLIENT. La prestation de prises de vue aériennes avec drone est tributaire de conditions météo (vent, pluie, niveau d'ensoleillement), ces conditions sont évolutives.

**En raison de prévisions de conditions météo défavorables** et d'un commun accord LYON DRONE SERVICE, le CLIENT peut annuler la prestation selon les conditions suivantes :

- sans frais jusqu'à 48 heures avant la date et l'heure fixées pour la prestation
- avec un dédommagement de 50% du montant de la prestation si l'annulation intervient entre 48 et 24 heures avant la date et l'heure fixée pour la prestation
- avec un dédommagement de 100% du montant de la prestation si l'annulation intervient à moins de 24 heures de la date et l'heure fixée. A ce titre LYON DRONE SERVICE pourra décider de ne pas voler si le vent dépasse les 35 Km/h en rafales (et/ou si il pleut / neige) et la prestation sera due à 100 % s'il est n'a pas été annulé par le client au moins 48 H à l'avance.

**Sans lien avec la météo** et indépendamment de LYON DRONE SERVICE, le CLIENT peut annuler la prestation et les conditions de dédommagement suivantes s'appliquent :

- **30 %** du montant de la prestation si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la date
- **50%** du montant de la prestation si l'annulation intervient moins de 5 jours
- **100%** du montant de la prestation si l'annulation intervient moins de 48 heures avant la prestation.

**Clause N° 11 : Confidentialité**

Les Parties s'engagent à conserver strictement confidentielles les informations échangées et tous documents et éléments produits dans le cadre de l'exécution des contrats conclus entre eux. Le CLIENT s'engage à ne pas utiliser les prestations réalisées par LYON DRONE SERVICE à des fins extérieures à l'exécution de ses obligations nées des présentes. Pendant et à l'issue de l'exécution des prestations de LYON DRONE SERVICE, chaque partie et ses préposés s'engagent à ne pas divulguer aux tiers, sans l'autorisation de l'autre partie, les méthodes et outils qui sont la propriété exclusive de l'autre partie.

**Clause N° 12 : Force majeure**

LYON DRONE SERVICE ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes Conditions, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français y compris l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques et plus généralement pour toute cause extérieure indépendante de sa volonté ou pour le fait d'un tiers.

**Clause N° 13 : Obligations et responsabilités de LYON DRONE SERVICE**

Sans préjudice des dispositions relatives aux produits défectueux, LYON DRONE SERVICE n'est pas responsable des conséquences causées par les produits vendus sur d'autres biens, d'un préjudice financier, commercial ou de toute autre nature (pertes ou destructions de données) causé directement ou indirectement par l'utilisation ou le fonctionnement des produits ou services fournis par LYON DRONE SERVICE n'est tenue à l'égard du CLIENT qu'à une obligation de moyens et ne fournit aucune garantie, expresse ou implicite, y compris, toute garantie de qualité et d'adéquation à un usage particulier des produits fournis au CLIENT par LYON DRONE SERVICE.

En tout état de cause, si par extraordinaire la responsabilité de LYON DRONE SERVICE venait à être reconnue au titre d'un produit ou service fourni, le montant maximum de l'indemnité qui pourrait être versée au CLIENT ne saurait en aucun cas excéder le prix payé par le CLIENT pour le produit ou le service en question. Le CLIENT reconnaît être un utilisateur « averti » et, à ce titre, déclare acquiescer le matériel, objet de l'accord intervenu entre les parties en connaissance de cause, et se déclare amplement informé de l'usage et de la destination auquel ce matériel est destiné. LYON DRONE SERVICE ne peut être tenue responsable des défauts et des conséquences liées à l'utilisation non-conforme du produit par le CLIENT.

En outre, le CLIENT est informé que l'utilisation du produit peut nécessiter des autorisations particulières. Le CLIENT est notamment invité à se référer à la législation en vigueur et notamment à l'Arrêté du 17 décembre 2015 relatif à la conception des aéronefs civils qui circulent sans aucune personne à bord, aux conditions de leur emploi et sur les capacités requises des personnes qui les utilisent. Le CLIENT assume seul les conséquences de toute réclamation

émanant de tiers suite aux opérations basées sur les prestations fournies par LYON DRONE SERVICE.

Dans le cadre des prestations de prises de vue aériennes, le pilote LYON DRONE SERVICE est seul juge des modalités de vol du drone (trajectoire, durée de vol,...) si le CLIENT insiste pour modifier une trajectoire et/ou une durée de vol mettant en péril le matériel, la responsabilité d'un éventuel bris de matériel lui incombe, la responsabilité pénale reste celle de LYON DRONE SERVICE.

**Clause N° 14 : Attribution de juridiction, disposition générales et droit applicable**

En cas de clause contraire ou contradictoire avec les présentes conditions générales de vente, il est d'un commun accord spécifié que les conditions générales de vente ci-dessus prévaudront seules.

**14-1) Modification des conditions générales**

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment par LYON DRONE SERVICE. Toute modification de ces conditions générales de vente sans l'accord écrit de LYON DRONE SERVICE est nulle. Les conditions générales applicables à l'utilisateur sont celles en vigueur au jour de sa commande.

**14-2) Droit applicable et juridictions compétentes**

La langue du contrat est le français, soumis au droit français, toute version disponible en langue étrangère n'a qu'une valeur informative. Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit Français et de la compétence exclusive des juridictions françaises. De façon expresse, il est donné attribution de juridiction aux Tribunaux compétents de LYON pour toute contestation pouvant surgir entre les parties, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

**14-3) Règlement amiable des litiges**

Sauf dispositions d'ordre public, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales pourront avant toute action judiciaire être soumis à l'appréciation de LYON DRONE SERVICE en vue d'un règlement amiable. Il est expressément rappelé que les demandes de règlement amiable ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires.

**14-4) Divisibilité**

La nullité d'une des clauses des présentes conditions générales, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses qui garderaient leur portée et continueraient à produire leur effet. Dans ce cas, les parties devraient dans la mesure du possible remplacer la disposition annulée par une disposition valable correspondant autant que possible à l'esprit et à l'objet des conditions contractuelles.

**14-5) Non renonciation**

Le fait, pour les parties, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste des conditions générales.

Acceptation des conditions générales de vente  
Par la signature de cet accord le client reconnait avoir reçu, pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente

Signatures  
en deux exemplaires originaux dont un remis au client

Le client  
Date, signature

Le professionnel